



Recommandations adoptées au conseil fédéral des 30, 31 mai et 1er juin 2001

6. AFFILIATION À L'INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION (IÉ)

Que le conseil fédéral salue la décision du bureau exécutif de l'Internationale de l'éducation (IÉ) de recommander l'adhésion de la FNEEQ à l'IÉ et considère que cette décision renforce la solidarité internationale des enseignantes et des enseignants.

9. BILAN DES JOURNÉES FNEEQ DES AMÉRIQUES SOLIDAIRES POUR LE DROIT À L'ÉDUCATION ET DU SOMMET DES PEUPLES D'AMÉRIQUES

Proposition no. 1

Que le conseil fédéral fasse siennes les déclarations suivantes :

- § Déclaration FNEEQ-CSN :
Des Amériques solidaires pour le droit à l'éducation

et demande aux syndicats de les transmettre à leurs membres.

Proposition no. 2

Que le conseil fédéral fasse siennes les déclarations suivantes :

- § Déclaration du Forum Éducation
- § Déclaration finale du Sommet des Peuples d'Amériques

et demande aux syndicats de les transmettre à leurs membres et de les faire adopter par leur assemblée générale respective.

10. DONS

10.1 COMITÉ ACTION INTERNATIONALE

Que le conseil fédéral entérine les dons suivants recommandés par le comité action internationale :

Inde – Tremblement de terre - Groupe Alternatives	1 000 \$
Syndicat ANDES (Salvador)	1 000 \$
Secours d'urgence au Salvador CRIPDES	1 000 \$
Stage au Nicaragua - Petit Séminaire de Québec	600 \$
Programme de coopération SENS – Cégep Saint-Laurent	600 \$
Stage de sensibilisation au Vietnam - Cégep Maisonneuve	600 \$
Coopération internationale au Mali - Cégep de Sherbrooke	600 \$
Paramundo – Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière	600 \$

10.2 AUTRE DON

Que le conseil fédéral accorde un don de 1 000 \$ à l'Institut canadien d'éducation aux adultes.

12. ÉTATS FINANCIERS DE LA FNEEQ

12.1 FONDS GÉNÉRAL

Que le conseil fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances sur le fonds général et en adopte les états financiers se terminant le 31 décembre 2000.

Que le conseil fédéral redresse les états financiers du fonds général, de 1997 – 2000, en réduisant le surplus accumulé de 112 700 \$ pour se conformer aux normes comptables de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) en regard des avantages sociaux futurs.

12.2 FONDS DE NÉGOCIATION

Que le conseil fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances sur le fonds de négociation et en adopte les états financiers se terminant le 31 décembre 2000.

12.3 FONDS DES ASSURANCES

Que le conseil fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances sur le fonds des assurances et en adopte les états financiers se terminant le 31 décembre 2000.

13. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Proposition no. 1

Ø Que le conseil fédéral inscrive pour les années 2001 et 2002 des déboursés de 55 900 \$ par année pour les avantages sociaux futurs et qu'il modifie les prévisions au fonds général de la façon suivante :

§ Dans les revenus, les cotisations passent de 6 418 400 \$ à 6 474 300 \$ et les intérêts et autres, de 60 000 \$ à 115 900 \$;

§ Dans les dépenses du personnel, les avantages sociaux futurs passent de 55 900 \$ à 167 700 \$.

Proposition no. 2

Ø Que le conseil fédéral amène de huit à dix charges de cours la rémunération annuelle de la personne déléguée à la coordination du regroupement université, de manière à l'établir sur une base de temps complet et qu'il modifie les prévisions budgétaires du fonds de négociation de la façon suivante :

§ Dans les revenus, les cotisations passent de 1 604 600 \$ à 1 618 575 \$ et les remboursements CSN de 76 300 \$ à 96 400 \$;

§ Dans les dépenses, les frais de libération à la coordination du regroupement université passent de 145 000 \$ à 171 400 \$;

§ La différence des revenus sur les dépenses passe d'un déficit anticipé de 50 000 \$ à un déficit réduit à 42 325 \$.

Proposition no. 3

- Ø Que le conseil fédéral augmente à 40 000 \$ le placement actuel de 20 000 \$ à la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et des travailleurs (Québec) dont les intérêts sont versés au Fonds de soutien aux luttes.

18. LEUCAN - CSN

Que le conseil fédéral recommande aux syndicats de la FNEEQ d'appuyer la campagne de financement du camp LEUCAN-CSN par des dons et par la promotion de la vente de chandails.

22. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Que le conseil fédéral reçoive le document *La profession enseignante face aux TIC* et adopte les orientations contenues dans les pistes de travail, en ajoutant à la fin de la première piste : *pour le volet collégial de l'enquête, que celle-ci soit effectuée conjointement, si possible, avec la FAC et la FEC, dans la perspective des demandes communes de négociation et qu'une analyse critique soit également produite à partir des données disponibles dans les champs d'enseignement et de la formation non couverts par l'enquête.*